

Message du prélat (30 mars 2023)

Le prélat de l'Opus Dei remercie des prières pour la préparation du prochain Congrès général extraordinaire et annonce quelques points de son déroulement.

30/03/2023

Très chers, que Jésus me garde mes filles et mes fils !

Comme vous le savez, le Congrès général extraordinaire se tiendra pendant l'octave de Pâques. Il aura

pour but d'adapter les statuts de la prélature au *motu proprio Ad charisma tuendum*. Je tiens à vous remercier de ce que vous avez fait ces derniers mois, tant par votre prière que par la préparation et l'envoi de nombreuses suggestions. Je vous demande de continuer de prier pour ces préparatifs, pour le déroulement du Congrès général et pour ce qui en résultera : tout cela doit nous aider à renouveler notre désir de faire l'Opus Dei au service de Dieu et de l'Église dans le monde entier.

À Rome, des experts des deux sections ont étudié vos suggestions afin de soumettre des propositions concrètes au Congrès. Celles qui ne pouvaient s'appliquer à ce que nous demander le Saint-Siège dans le *motu proprio* pourront être prises en compte, comme je vous le disais dans mon message du mois d'octobre, dans les Semaines de travail, qui

seront bientôt convoquées. Elles serviront à préparer le prochain Congrès général ordinaire en 2025, car elles constituent un précieux matériel dont je veux à nouveau vous remercier.

Dans quelques jours, les réunions des congressistes des deux sections auront lieu en parallèle, et j'y participerai avec mes vicaires. Elles se tiendront aux sièges du Collège romain de Sainte Marie et du Collège romain de la Sainte Croix et commenceront par la Sainte Messe. Au fil des sessions, les propositions seront étudiées et le texte final qui en résultera sera soumis à l'approbation d'un vote le dernier jour. Nous conclurons le Congrès par un Salut au Saint-Sacrement et la récitation d'un *Te Deum*.

À la différence des autres Congrès généraux, qu'ils soient électifs pour élire le prélat ou ordinaires pour

fixer des priorités apostoliques, les conclusions de ce Congrès ne pourront faire l'objet d'une communication immédiate, car elles doivent être adressées au dicastère du Clergé, afin que le Saint-Siège les étudie, et c'est à lui qu'il revient de les approuver.

Tous les Congrès généraux sont des moments de forte unité dans l'Œuvre, et de l'Opus Dei avec le Saint-Père et avec toute l'Église. Au cours de ces semaines, pensons souvent à ce que notre Père souhaitait: *Omnes cum Petro ad Jesum per Mariam !*

Votre Père vous bénit très affectueusement

Rome, le 30 mars 2023

pdf | document généré
automatiquement depuis [https://
opusdei.org/fr-ch/article/message-du-
prelat-30-mars-2023/](https://opusdei.org/fr-ch/article/message-du-prelat-30-mars-2023/) (20/01/2026)